



Copie de testament pour un heritier direct

Par **maieca**, le **03/12/2012** à **15:15**

Bonjour,

suite au décès du père de mon compagnon le notaire l'a convoqué lui et sa demi soeur, le notaire leur a lu le testament. Mon compagnon a demandé une copie du testament car il souhaite consulter un autre notaire or a ce jour le notaire ne lui a toujours rien envoyé.

Comment peut il faire pour obtenir une copie de ce testament?

Par **trichat**, le **05/12/2012** à **08:33**

Bonjour,

Votre compagnon peut choisir un notaire qui l'assistera par ses conseils et le représentera dans les opérations de succession de son père.

Il lui suffit de signaler à ce notaire que son père avait établi un testament et celui-ci se fera transmettre une copie du testament.

En principe, il n'aura que les honoraires de conseil à régler au notaire choisi; le notaire chargé de la succession versera directement à son confrère une partie des émoluments perçus à l'occasion de la succession.

Cordialement.